



La lettre d'information de la CFR aux ASSOCIATIONS

Avec ce numéro 002 de « CFR Échos » nous ouvrons la série mensuelle de la nouvelle communication de la CFR créée par les 5 Fédérations (logos en pied de page) qui élaborent, dans ses commissions, des propositions touchant aux problèmes de l'intergénérationnalité et, plus particulièrement, à ceux concernant la vie des 16 millions de retraités ; la CFR s'est donné pour mission de les représenter auprès des décideurs publics et des médias pour la défense de leurs intérêts moraux et matériels.

Le Président, F. Bellanger

Le Président délégué, P. Erbs

LOI D'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLESSEMENT

Le 8 juillet, devant la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Laurence Rossignol, Secrétaire d'État a annoncé - pour juin 2015 - la mise en place des nouvelles dispositions en matière de perte d'autonomie.

GRANDE CONFÉRENCE SOCIALE DES 7 et 8 JUILLET 2014

Cette grand-messe annuelle s'est déroulée autour de sept tables rondes dont deux pouvaient nous concerner : la garantie de pouvoir d'achat et la rénovation de la politique de santé. Comme l'on pouvait s'y attendre, le climat actuel n'étant pas propice à l'élaboration de solutions pérennes, les échanges entre les participants ont donné lieu à des « passes d'armes » stériles. Au cours de sa réunion du 9 juillet, le Bureau de la CFR a déploré cette situation et a noté que pour les politiques sociales - et en matière de réformes - seule la santé était citée ; quid des retraites ?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°120 « LA CFR EXIGE D'ÊTRE ENTENDUE »

Le Bureau de la CFR a jugé inadmissible de ne pas avoir été reçu par le cabinet du premier Ministre malgré sa demande réitérée. Devant cette attitude désinvolte, le Bureau a pris la décision de publier un (S.I.) communiqué de presse rappelant, entre autres, notre revendication pour un véritable statut de représentation.

LES COMPTES DE L'AGIRC-ARRCO AU 31 DÉCEMBRE 2013

Pour l'année 2013, le fait marquant est un résultat final un peu meilleur que celui de 2012 grâce à un contexte financier favorable (forte hausse des produits financiers) qui entraîne une progression sensible des réserves.

Les (SI) communiqués de presse publiés le 27 juin donnent un aperçu des comptes 2013 retracés ci-après :

Postes	(en milliards €)	AGIRC	ARRCO	2013/2012	
- Produits		18,5	40,2	+ 0,1 %	+ 0,2 %
- Charges		21,7	44,0	- 0,01 %	+ 5,0 %
- Résultat avant transferts		- 3,3	- 3,8	- 0,1 %	+ 58 %
- Transferts : ARRCO/AGIRC		+ 1,2	- 1,2	+ 0,1 %	+ 0,1 %
- AGFF (départs avant 65 ans)		+ 0,7	+ 2,0	+ 57 %	+ 82 %
- Résultat après transferts		- 1,4	- 3,0	- 33 %	+ 25 %
- Produits financiers		0,2	2,6	- 60 %	+ 86 %
- Résultat global de l'exercice 2013		- 1,2	- 0,41	- 25 %	- 59 %
Les résultats 2012 s'élevaient à :		(- 1,6)	(- 1,0)		
Les réserves à fin 2013 :		9	55,4	+ 30 %	+ 32 %

La progression des cotisations (produits) enregistre une nouvelle baisse par rapport à l'exercice précédent ; elle résulte, pour une grande partie du contexte économique défavorable (chômage).

Hormis pour l'ARRCO, les charges sont aussi en faible progression ; les transferts vers l'AGFF progressent fortement ; ils sont dus à l'accélération des départs pour carrières longues (150 000 en 2013 : extension aux moins de 20 ans).

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

